

Chaque séparation se vit de façon bien personnelle, mais lorsque la séparation devient conflictuelle, toute la famille en souffre.

Pour obtenir de l'aide pour vous ou vos enfants, vous pouvez consulter :

Les organismes communautaires famille  
de votre région

Le

Le CLSC de votre région

L'Ordre professionnel des travailleurs  
sociaux du Québec

(514) 731-3925 ou 1 888-731-9420

[www.optq.org](http://www.optq.org)

L'Association de la médiation familiale du  
Québec

514-990-4011 ou 1-800-667-7559

[www.mediationquebec.ca](http://www.mediationquebec.ca)

Votre avocat ou

Le Barreau du Québec

514-394-7300 ou 1 800 361-9955

[www.barreau.qc.ca](http://www.barreau.qc.ca)

petit  
pont

Ordre des psychologues du Québec

514-738-1223 ou 1-800-561-1223

[www.ordrepsy.qc.ca](http://www.ordrepsy.qc.ca)

Sources\* : Inspiré de <http://pages.infinit.net/divorce/reactions.html>;  
Marie-Christine Saint-Jacques, Sylvie Drapeau et Élisabeth Godbout,  
ARUC, 2012.

Pour en connaître davantage sur nos  
services et sur nos disponibilités,

nous vous invitons  
à nous contacter.

St-Hyacinthe

Tél : (450) 773-2225

Fax : (450) 773-8742

Longueuil

Tél : (450) 448-3732

Fax : (450) 448-4242

[services@petitpont.org](mailto:services@petitpont.org)

Sans frais : 1 866-773-2225

[www.petitpont.org](http://www.petitpont.org)

Ce dépliant a été produit avec la collaboration financière du  
ministère de la Justice du Canada.  
Tous droits réservés. ©Janvier 2013



Le petit pont

« L'Enfant, le coeur  
de notre mission »

L'enfant et  
l'après séparation

Échanges de garde supervisés

pont

Ressource de supervision  
de droits d'accès

## Saviez-vous que la séparation parentale concerne environ 500 000 enfants au Québec \*?

Malheureusement, certaines séparations sont conflictuelles ... Et des enfants en souffrent!

Bien que la plupart des enfants ne vivent pas de conséquences graves à la suite d'un divorce ou d'une séparation, les enfants dont les parents sont séparés, et ce, même après une nouvelle union, sont plus susceptibles que les enfants dont les parents sont toujours ensemble de développer des difficultés d'adaptation.

Ces enfants peuvent vivre :

- ◆ De l'anxiété;
- ◆ Un sentiment d'abandon;
- ◆ De la culpabilité;
- ◆ Du déni;
- ◆ De la colère;
- ◆ Du repli sur soi.

## Comment faciliter l'adaptation de l'enfant

Les parents peuvent faire toute une différence auprès des enfants lors de la séparation, quelque soit l'âge de ceux-ci.

Ce qu'il est possible de dire et faire en tant que parent :

- ◆ Dire à l'enfant que la séparation n'est pas de sa faute;
- ◆ Rassurer l'enfant en lui disant que vous allez toujours l'aimer et que chacun de vous continuera de prendre soin de lui;
- ◆ Passer du temps avec l'enfant pour éviter qu'il se sente mis de côté;
- ◆ Garder l'autre parent présent dans la vie de l'enfant;
- ◆ Expliquer les changements et les répercussions sur son mode de vie;
- ◆ Tenir ses promesses, être fiable;
- ◆ Communiquer avec l'autre parent sans se servir de l'enfant comme messenger;
- ◆ Garder l'enfant en dehors des conflits;
- ◆ Laisser l'enfant exprimer ce qu'il ressent sans jugement.

## Pourquoi utiliser les échanges de garde supervisés ?

Le service d'échange de garde peut faciliter l'adaptation d'un enfant lors d'une séparation conflictuelle.

En effet, ce service permet d'effectuer la transition de l'enfant dans un cadre sécuritaire et harmonieux.

Pour ce faire, Le Petit Pont a pour objectifs de :

- ◆ Respecter les droits des enfants et des parents;
- ◆ Maintenir le lien parent-enfant;
- ◆ Créer un climat sain pour l'enfant afin d'éviter qu'il soit témoin de situations qui peuvent compromettre son développement (mésentente, conflit, violence, abus, négligence);
- ◆ Pour assurer une stabilité des échanges de garde;
- ◆ Selon les cas, accompagner, conseiller, outiller et référer.

S'il y a un nouveau conjoint dans la vie d'un parent, préparer l'enfant à cette situation et le mettre progressivement en contact avec cette personne.



Le petit pont